

---

# Une philosophie pour l' Ici et Maintenant? L'œuvre française de Nicole Oresme

Sophie Serra

---

**Abstract:** The mere interest in vernacular languages as the terminological vehicle for certain medieval philosophical texts opens an interesting field of investigation, because the vast majority of texts recognized as philosophical at that time were written in Latin (or rather, as Ruedi Imbach's works have shown, do we tend to transfer onto these works the criteria of what we recognize today as falling within the philosophical discipline?). But can the history of philosophy take as its own object the opinion that the medieval thinkers themselves had on the vernacular? Is the choice of a language and thus, of a readership, not only a political gesture, but also a philosophical one? This article puts forward the hypothesis –through the examination of the treatment and use of the French medium by Nicole Oresme in his translations of Aristotle in the second half of the 14th century– that linguistic voluntarism (be it translation, spelling reform, lexical innovations) is inseparable from an underlying epistemological conception, which confronts the tension between an eternal truth and a moving and multiple human condition.

**Keywords:** Nicole Oresme; Aristotle; language reform; Middle Ages; Middle French; vernacular; popularization; dissemination of knowledge; translation; vocabulary; gloss; laypersons; epistemology.

## Introduction

Le 19 juin 1990, Maurice Druon, alors secrétaire perpétuel de l'Académie française, présentait devant le Conseil supérieur de la langue française le rapport des activités que le groupe de travail qu'il présidait avait entreprises pour jeter les principes d'une réforme de cette langue. Selon ses propres mots, il devenait en effet nécessaire, tout en respectant le «génie de la langue<sup>1</sup>», de proposer une rationalisation de la graphie française, à l'aube du deuxième millénaire, pour que cet idiome conserve son rôle de premier plan – notamment dans le domaine des savoirs et des techniques.

Cette réforme a dès lors été abondamment discutée, et ces débats ont traversé avec passion les sphères politiques et la société civile aussi bien que le monde académique, durant presque trente ans. Ce texte proposait notamment que l'on orthographiât dorénavant le mot «événement» comme il est prononcé («évènement»), reflétant ainsi

l'usage oral majoritaire, et se pliant à l'usage orthographique, certes fautif mais largement majoritaire également<sup>2</sup>. Ceux qui ne se doutaient pas que ce mot prononcé quotidiennement /e.vɛn.mɑ̃/ aurait dû jusque là s'écrire avec deux accents aigus, étaient pendant des siècles demeurés bien identifiables dans leurs productions écrites par ceux, lettrés, qui les lisaient et qui, en glanant ces indices imperceptibles se forgeaient un jugement sur leur niveau d'éducation ou leur milieu social d'origine. Cette réforme se proposait ainsi subrepticement de contrevenir à l'un des nombreux marqueurs de l'élitisme linguistique. C'est aussi cette réforme qui proposait que l'on écrivît «néufar» au lieu de «nénuphar»<sup>3</sup>. Cela a valu à cette réforme d'être parfois qualifiée de «*simplification* de l'orthographe», ce qui va pourtant précisément à l'encontre de l'intention manifestée par l'Académie française<sup>4</sup>. Ainsi, dans le cas de «néufar», il s'agissait au contraire d'ôter le vernis hellénique factice du terme pour qu'apparaisse la réalité de l'historicité et de son étymologie, issue du persan<sup>5</sup>.

Le regain de publicité et l'émoi suscité par cette réforme de l'orthographe française durant l'année 2016, les discussions ardentes qui reflétaient de part et d'autre des conceptions divergentes de la matérialité de la langue et de son épaisseur historique, ne devraient pourtant pas manquer de nous rappeler que de tels débats ont eux-même une histoire. Nous nous proposons donc ici de nous en faire l'écho, à partir de Nicole Oresme (1220 c. - 1282), et des questionnements qu'il soulevait au XIV<sup>ème</sup> siècle sur la langue française, son passé et ses futurs possibles.

Ainsi, ces passages du rapport de 1990 qui traitent de l'attachement affectif aux termes<sup>6</sup> et qui définissent la langue comme notre «bien commun<sup>7</sup>» peuvent évoquer les avant-propos méthodologiques d'Oresme qui ouvrent le projet de traduction en français des *Politiques*<sup>8</sup>, les *Economiques*<sup>9</sup> et les *Ethiques*<sup>10</sup> d'Aristote auquel il s'est consacré à partir de 1369, durant les dernières années de son existence<sup>11</sup>.

L'œuvre philosophique d'Oresme est vaste, et même si l'on restreint le champ de nos considérations à ses textes en français, les thématiques abordées – depuis la lutte contre l'astrologie judiciaire, la critique de la pauvreté méritoire, le choix du meilleur prince, le pragmatisme politique dans le choix du gouvernement en passant par l'analyse de l'argumentation hypothétique en philosophie

naturelle – permettrait des terrains d'exploration multiformes de ce que peut offrir la philosophie *en* vernaculaire. Mais son œuvre nous invite également à une autre investigation, plus transversale que celle de l'étude des textes philosophiques *en* vernaculaire: elle nous invite à questionner également le rapport même entre philosophie *et* vernaculaire.

Il s'agira donc ici d'étudier le rapport que tisse Nicole Oresme entre la philosophie et un moyen d'expression compris comme typique d'un lieu et d'un temps bien déterminés («pour le temps de lors», dit-il dans son prologue du *Livre de Ethiques*<sup>12</sup>) – expression qui s'inscrit dans un présent toujours dépassé et un futur incertain, et dans des frontières mouvantes au rythme des conflits les plus conjoncturels des hommes.

N'y a-t-il pas un indépassable paradoxe, une irréductible contradiction, entre la philosophie qui aspire à la vérité dans tout ce qu'elle a d'immuable et d'objectif, et des termes ou des syntaxes qui emprisonnent son énonciation dans une structure d'attribution ou des réseaux sémantiques qui donnent l'illusion de la parenté conceptuelle? Des grammairiens modistes des XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles à Willard Quine, divers complexes de discussion se sont élaborés pour questionner la langue quotidienne, populaire (*vulgaire*), ou même plus encore, tout langage ordinaire. Tout langage qui se parle vraiment, au jour le jour, peut-elle avoir la prétention de dire dans les mêmes termes la louange au divin, l'humour, l'amour de la bienaimée ou l'ontologie du réel?

Il est admis que l'œuvre d'Oresme est ancrée dans son époque et fait une place aux préoccupations politiques, sociales, économiques, culturelles qui agitaient la France et l'Europe au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle<sup>13</sup>. De surcroît, lorsqu'elle prend le prétexte des bouillonnements de la France de son époque pour nourrir ses réflexions de philosophie, des réflexions qu'il exprime en français, cela doit-il nous conduire à en conclure qu'Oresme ne propose pas une véritable «philosophie de la politique», mais de simples *réflexions*, valables seulement pour un temps et un lieu déterminés, et qui ne visent pas une validité au-delà d'eux? Est-ce un abus de langage que de parler dans ce cas de philosophie? Ou, au contraire, Oresme envisage-t-il que la permanence de ses réflexions politiques et sociales passerait davantage par le geste d'écriture qu'il manifeste que par la permanence des contenus délivrés? C'est en se penchant sur la manière dont il se préoccupe et s'occupe du vernaculaire français, que nous chercherons quelques éléments de réponse.

### Diffusion des savoirs

Tout acte d'écriture est déjà un acte de traduction. Mettre par écrit ses réflexions, qui parfois s'expriment de manière plus synthétique, hors des normes de construction de la langue d'expression, choisir également les «bons» termes – ces décisions reviennent déjà à penser les conditions de diffusion et de réception de son texte. Le processus peut apparaître plus transparent, moins conscientisé lorsqu'il s'agit d'un acte d'écriture original, mais lorsque l'on s'attelle en second lieu à l'entreprise de traduction de cet écrit en une autre langue, celle-ci met au jour la complexité de tout processus d'écriture. Des choix doivent alors

être opérés, qui en disent long sur le traducteur et sa conception de la connaissance, de l'écrit et de sa diffusion. De cette unité textuelle dont il hérite, choisira-t-il de conserver avant tout un sens abstrait, qu'il estime universel? Considèrera-t-il que l'on ne peut juger une traduction réussie si elle ignore les sens secondaires, contextuels? Et alors de ceux-ci, que choisira-t-il de faire: les translittérer, les interpréter, les remplacer par d'autres, qu'il juge analogues mais plus *parlants* pour son époque? Dans tous les cas, le texte ne reste pas inchangé en passant d'une langue à l'autre, et il s'agit moins d'un démenagement que d'une nouvelle naissance. Oresme, qui s'est essayé à l'écriture en deux langues aux destins de diffusion différents<sup>14</sup>, à l'auto-traduction<sup>15</sup> et à la traduction d'autrui<sup>16</sup>, était éminemment conscient de ces difficultés, et de la nécessité de s'éloigner du texte original pour permettre sa diffusion, pour donner à l'auteur la possibilité de *parler* véritablement à ses lecteurs. S'il avait parlé italien, Oresme le philosophe normand<sup>17</sup> aurait donc certainement apprécié l'expression «*traduttore, traditore*» qui dit elle-même – ironiquement – la complexité de cette relation d'une manière qui supporte mal la traduction.

Chaque texte est l'œuvre de son auteur, mais aussi celle de sa langue, et ce en plusieurs sens. Tout d'abord, parce que les conditions matérielles de l'existence d'un individu, dans un temps et un lieu donnés, fondent l'identité de cet individu. Mais c'est aussi cette même matérialité, qui fait la langue, que va utiliser l'auteur. D'autre part, celui-ci ne fait pas que l'utiliser, il en est aussi le produit, puisqu'elle est aussi l'une des conditions de son existence en tant qu'il est un individu déterminé, à qui l'on appris à désigner et penser le monde selon un découpage dont la langue est à la fois l'actrice et le reflet. Dans ce cas, utiliser une langue revient à dire autant sur soi, sur son temps, son époque, que sur le contenu que l'on cherche à développer en le mettant par écrit. La frontière est donc difficile à établir entre ces différentes dimensions – ce qui peut devenir problématique, surtout lorsque l'on cherche à exprimer des vérités scientifiques, objectives et universelles.

Ces difficultés sont présentes dans le cas de la simple lecture d'un texte qui n'est pas le nôtre et qui provient d'époques ou de civilisations différentes. Mais elles s'accroissent encore lorsque l'on doit traduire un texte depuis une langue étrangère, dans le but de diffuser les contenus qu'il présente. Peut-on avec succès s'atteler à un patient travail de distinction entre la langue et le discours, pour ne garder que le second? Et quelle méthodologie employer? Faut-il feindre, et laisser penser à ses lecteurs que le texte traduit n'a subi aucune altération, tout en prenant la responsabilité des infléchissements que l'on lui fait subir? Ou au contraire faut-il exposer en pleine lumière la technicité de sa pratique de traducteur, rajoutant par là un niveau de lecture. Dans ce cas, le travail de traduction implique une connaissance absolument lucide à la fois du contenu exposé, du contexte culturel de l'auteur en plus de sa langue, ainsi que la connaissance des mêmes éléments du côté du lectorat visé.

Finalement, l'universalité et l'éternité du contenu des textes, pour avoir une chance d'exister, doivent se confronter au plus haut point à la diversité des lecteurs potentiels: la diversité des langues (qui donne naissance au besoin de traduction d'une langue vers l'autre), mais aussi la

diversité des cultures (qui peut nécessiter la présentation d'équivalences culturelles ou d'explications), la diversité des vocabulaires spécialisés (d'où peut naître le besoin d'un accompagnement au texte sous forme de gloses ou de notes), et celle des usages de l'écrit (qui requiert de la part du traducteur, en plus de délivrer un texte, de dire à son lecteur comment manier celui-ci). C'est tout une stratégie de réappropriation, et le mode d'emploi de celui-ci, que doit en fait fournir le traducteur à son lecteur.

C'est à tous ces défis que fait face Nicole Oresme lorsqu'il entend son travail de traducteur d'Aristote, dont l'étude sera notre fil conducteur.

Même s'il ne s'agit pas d'une traduction réalisée dans un cadre universitaire et pour des pratiques universitaires qui nécessiteraient un recours clair à des sources parfaitement identifiables, on peut noter pour commencer qu'Oresme respecte l'intégrité du texte aristotélicien tel qu'il était connu à son époque. En effet, dans le *Livre de Politiques*, le *Livre de Ethiques*, le *Livre de Yconomiques* et le *Livre du ciel et du monde*, il propose une traduction intégrale et non un abrégé; et l'on sait combien les textes philosophiques destinés aux laïcs ont souvent pris durant le Moyen Âge la forme d'abrégés ou de florilèges. Comme l'a souligné R. Imbach à l'aide d'une distinction entre «adaptation thématique» et «adaptation à travers l'usage de la langue», la première n'a pas cours chez Oresme<sup>18</sup>. Cependant, la nécessité est évidente aux yeux d'Oresme d'adapter le texte pour un public qui le découvrirait pour la première fois et sans sans préparation organisée contrairement à ce que permettait le cursus universitaire.

Il choisira donc d'y faire figurer des gloses, clairement distinguées du texte du Philosophe, mais qui le suivent exactement. Dans les *Livres* qu'il traduit, Oresme permet à son lecteur d'identifier précisément les points de rupture du texte et, s'il le souhaite, de ne lire que les propos aristotéliciens. Cette pratique se distingue de celles d'autres traducteurs de la cour de Charles V, qui ont adopté d'autres techniques de présentation de leurs explications. Ainsi, Raoul de Presles, dans sa traduction de la *Cité de Dieu* d'Augustin, organise sa traduction en faisant se succéder d'abord le chapitre traduit d'Augustin, auquel il ajoute toutefois un titre qui en résume le contenu en des termes accessibles au lecteur car actualisés<sup>19</sup>, puis son «*exposicion*», qu'il introduit presque systématiquement par la locution «en ce chapitre, monseigneur saint Augustin [dit]/[compare]/[presente]/[demonstre]». À la même époque, Évrart de Conty, dans sa traduction des *Problemata* pseudo-aristotéliciens, distingue deux types de gloses, dont la situation dans le texte diffère. D'une part, des gloses annoncées dans le texte, et offrant des éclaircissements sur les notions et les questions traitées, et d'autre part des indications marginales renvoyant aux textes des principales autorités sur ces sujets<sup>20</sup>.

L'intervention d'Oresme dans le texte, plus proche de ce *modus operandi*, n'est toutefois pas totalement identique. Il insère ses gloses dans la continuité du texte, en les annonçant clairement comme «gloses», mais ne distingue pas entre explications et références, et au contraire mêle assez étroitement ces deux types de discours. Ses gloses varient ainsi du simple éclaircissement lexical ou historique (un trait qu'il partage avec Raoul de Presles, fervent historien) au résumé des autorités sur une question (avec citations latines), en passant par l'exposé de sa propre

position sur un sujet qui lui tient à cœur ou qui résonne avec l'actualité de son temps. Cette stratégie d'exposition pourrait paraître moins réfléchie que celle d'Évrart, mais elle ne souscrit pas exactement à la même finalité. Tout en souhaitant proposer le texte aristotélicien à ses lecteurs, Oresme ne semble pas avoir pour seul but d'en faciliter la lecture par ses gloses, mais d'investir ses espaces interstitiels pour présenter ses propres conceptions, comme nous le montrerons plus loin. Dans cette perspective, la tâche difficile de concilier la diffusion du texte original, les moyens de le comprendre et une pensée supplémentaire ou complémentaire, est admirablement menée par Oresme.

Le philosophe normand ne conçoit pas son travail de traducteur indépendamment de certaines préoccupations d'édition et de diffusion, qui démontrent son attachement à l'œuvre originale aristotélicienne qu'il considère comme une œuvre possédant sa propre économie, et non comme un simple outil. Ainsi, même s'il ne présente pas de nouveaux établissements des textes et qu'il travaille à partir des versions latines ayant cours à l'université, il ne manque pas de signaler au lecteur les problèmes de corruption de la transmission:

G.: Il me semble que le texte qui s'ensuit en ceste matiere est obscur. Et puet estre que les textes en grec estoient corrompus en plusieurs lieux, ou que les translateurs ne les entendirent pas bien. Mais nientmoins, il est ja desclairié en partie et sera encor plus a<sup>21</sup> plain que quelconque intencion Ari<s>ote ou Averroiz peussent avoir eu<e> en ceste matiere, leurs raysons ne concluent pas<sup>22</sup>.

Car Oresme est bien conscient qu'il travaille un matériau sur lequel le temps et les travaux de traduction et de manipulation antérieurs ont déjà fait leur œuvre, et non sur le texte originel. Il doit reprendre le travail déjà effectué par les traducteurs et les éditeurs qui ont amené ce texte vers le latin, puisqu'il ne lit pas le grec, et réalise que toute l'interprétation qu'il peut en faire est également médiatisée par des siècles de commentaires grecs, latins et arabes. Il choisit d'ailleurs de manifester cette histoire des textes à son lecteur, comme dans tel passage du *Livre de Ethiques* où il consacre une glose à l'informer que l'*Ethica vetus* place ici la fin du livre III, mais qu'il choisit d'opter pour la division nouvelle du texte<sup>23</sup>. Même si – il le reconnaît lui-même – cette différence n'a pas beaucoup d'importance, elle met en lumière sa volonté à la fois d'être le plus transparent possible dans sa méthode, de souligner que les textes ont une histoire, et aussi, peut-être, de permettre à des lecteurs assidus de s'y retrouver pour leurs recherches ultérieures à partir de commentaires ou d'autres versions du texte qui s'appuient sur une organisation différente. L'intelligibilité du texte est donc encore une fois mise au premier plan ainsi que, primordiale, la mise en œuvre des conditions de continuation du travail même qu'il effectue.

De surcroît, pour faciliter l'intelligibilité et la pratique de la lecture de ses traductions d'Aristote, le philosophe normand scinde chaque partie en plus petites unités, auxquelles il attribue un titre explicite<sup>24</sup>. D'autres fois, il choisit d'insérer des schémas explicatifs ou des illustrations<sup>25</sup>, pour éclairer soit les propos d'Aristote soit ses propres thèses défendues dans ses gloses. Toujours dans cette optique de clarification, il propose une manière al-

ternative de présenter des distinctions établies par Aristote dans le *Livre de Ethiques*; mais il prend alors soin de signaler à son lecteur cette intrusion dans le texte du Philosophe: «Aristote met les exemples en lectures, mais la chose est plus clere en nombres<sup>26</sup>».

Enfin, toujours conscient que la diffusion des contenus passe par l'adjonction de tout ce qui pourrait faciliter les conditions de lecture et de compréhension du texte, il enrichit ses traductions de sommaires («Tables des notables<sup>27</sup>») et de glossaires («Tables des fors mos<sup>28</sup>»). A.D. Menut avait déjà signalé dans son introduction au *Livre de Yconomiques* qu'Oresme n'était pas le premier à avoir jugé bon d'introduire ce dernier type de tables dans ses traductions pour permettre la compréhension des termes techniques utilisés par Aristote et qui sont, majoritairement, des néologismes dans la langue française. Avant lui, Pierre Bersuire avait déjà adopté cette dernière technique dans sa traduction de Tite-Live réalisée pour Jean le Bon vers 1355, en proposant un glossaire de soixante et onze entrées<sup>29</sup>. Oresme se soucie donc tout autant de transmettre les textes d'Aristote que de donner aux lecteurs les moyens de le comprendre, et ses pratiques éditoriales montrent que ses interventions sur l'objet-livre se conçoivent comme des guides non seulement au texte d'Aristote, mais aussi aux propos d'Oresme lui-même, en tant que commentateur, philosophe et traducteur.

Mais rendre ces textes accessibles ne se résume pas simplement à les rendre lisibles et maniables. Il faut encore s'assurer qu'il peut être intelligible. Si les gloses explicatives peuvent palier le manque de formation philosophique pour un public non-universitaire, ce n'est pas la seule distance au texte qu'il est nécessaire d'abolir – tout public confondu. Car les textes aristotéliens, surtout les *Ethiques*, *Economiques* et *Politiques*, du fait de leurs sujets ancrés dans la vie quotidienne et l'histoire grecques, regorgent d'allusion à des pratiques, des récits et des notions géographiques étrangères à un lecteur français du Moyen Âge. Oresme tâche donc de proposer dans ses gloses des développements qui complètent les paroles parfois allusives d'Aristote, en renvoyant à des autorités ou en bâtissant ses propres explications, quelques fois avec succès<sup>30</sup>, quelque fois de manière plus discutable<sup>31</sup>. Cette pratique, équivalente par certains aspects à celle de Raoul de Presles, s'en distingue néanmoins en ce qu'Oresme cherche tout autant à compléter les connaissances classiques de ses lecteurs qu'à leur offrir des équivalences et à proposer des transferts culturels pour permettre de saisir rapidement les propos du philosophe. Là où Raoul s'accordait de longs développements permis par son érudition, mais qui pouvaient parfois perdre le lecteur dans le panorama de l'histoire romaine qu'ils brosaient, Oresme cherche souvent à être plus synthétique et à se mettre immédiatement au service du texte. Ainsi, il «met à jour» les illustrations convoquées par Aristote, en tâchant de leur rendre leur fonction *d'exemples* immédiatement parlants. Par exemple, il propose une équivalence entre les fêtes en l'honneur de Dionysos, les Saturnales et le carnaval parisien<sup>32</sup>. Cet exemple était certainement parlant pour un francilien des années 1370, mais pose d'autres problèmes puisqu'il n'a d'intelligibilité immédiate que dans un temps et un lieu bien circonscrit. Oresme utilise très souvent ces équivalences dans le *Livre de Politiques* pour créer un lien immédiatement compréhensible entre son

époque et le texte d'Aristote. Ainsi, les riches de la cité sont assimilés aux «francs-bourgeois<sup>33</sup>», la guerre civile à la «jaquerie<sup>34</sup>», les démagogues à «Jaques d'Artevele<sup>35</sup>». Dans le *Livre de Ethiques*, il compare également les tragédies grecques aux mystères médiévaux<sup>36</sup>.

Cette stratégie d'éclairage ne peut donc fonctionner de manière pérenne que si elle est périodiquement mise à jour, ce qui peut s'avérer problématique car d'un équivalent à l'autre peut s'insinuer progressivement un décalage par rapport au fond du texte aristotélien (la forme, elle, est conservée, puisque ces précisions ne remplacent pas la lettre de l'exemple antique, mais s'y ajoutent en glose). De la même manière, Oresme propose dans le *Livre de Ethiques* l'introduction d'un proverbe français qui résume à ses yeux un aspect de la pensée du Philosophe: «Et dit yci endroit que il a en France un tel proverbe: «de bon tournœur, couart guerrier<sup>37</sup>».

Ce proverbe n'a plus cours aujourd'hui, et puisqu'il n'est plus à démontrer que le maître normand avait une pleine conscience de la mutation des langues dans le temps – y participant lui-même par ses traductions volontaires – il est probable qu'il subodorait que ces équivalences culturelles auraient une validité limitée. Peut-être même pourrait-on hasarder l'hypothèse qu'Oresme aurait eu conscience qu'en les évoquant, il allait permettre à d'autres, plus tard, de lire ses travaux dans tout leur ancrage historique.

### Lexique et conceptualité

Ces exemples d'équivalences culturelles mises en place par Oresme mettent parfaitement en lumière le fait qu'une langue évolue en fonction des réalités qu'elle a à exprimer. En écrivant et traduisant vers le français, Oresme demande à cette langue de devenir la matrice de conceptions philosophiques qu'elle n'avait jamais accueillies. Il devient alors nécessaire de procéder à la transformation de la langue française, ou du moins de son vocabulaire.

Mais une langue est un ensemble de signes conventionnels. S'ils ne nous satisfont pas, il est délicat de refuser ces conventions – du moins en une seule étape destructive – parce que l'on perd alors la finalité même de la langue, conçue comme vecteur de communication. Refuser les conventions, même celles qui nous semblent les plus inadéquates, reviendrait donc à refuser de communiquer et, dans ces conditions, la langue n'aurait plus d'importance et il deviendrait paradoxal de désirer en proposer une réforme. Ainsi, une attitude jusqu'aboutiste, requérant trop de précision de la part d'un idiome pour lui permettre d'exprimer des concepts inédits, mènerait à l'annihilation de la fonction langagière elle-même. Si l'on souhaite néanmoins œuvrer à l'amélioration d'un idiome, il est nécessaire d'admettre le compromis, de procéder par étapes de raffinements successifs, d'accepter les conventions tout en signalant leurs limites, et diffuser ses réflexions dans cette même langue, en espérant que les alternatives proposées finissent par germer. C'est pourquoi chez Nicole Oresme, le travail de la langue n'est pas occulté, mais qu'il est au contraire revendiqué dans les prologues et manifesté dans les gloses. Pour diffuser en langue française les textes auxquels il s'attache, Oresme doit donc se placer dans un équilibre

constant entre reconnaissance de l'état de la langue dont il hérite, et impératif de transformation de celle-ci. Cela ne peut passer par la mécanique du mot-à-mot, et c'est pourquoi il apparaît nécessaire, dans les traductions, de se libérer du texte original<sup>38</sup>.

Oresme reconnaît volontiers que la langue française ne possède pas encore de vocabulaire spécialisé pour exprimer de façon subtile des contenus scientifiques et politiques, même s'il n'oublie pas pour autant de signaler – non sans une certaine fierté – les occurrences où le français se montre la langue la plus riche<sup>39</sup>.

Il n'adopte donc pas une méthode unique, mais réfléchit au cas par cas sur les situations de traduction auxquelles il se trouve confronté. Certaines récurrences peuvent néanmoins être identifiées.

Oresme est à l'origine d'un grand nombre de néologismes, qu'il a introduit dans la langue française et que, pour certains, nous utilisons toujours. Le fait est bien connu, et l'éditeur du *Livre de Politiques* a même fait figurer en appendice une liste indicative des principaux néologismes oresmiens<sup>40</sup>. La plupart sont des décalques en français de termes latins (comme «direction», «laps», «volontaire») ou de termes grecs passés en latin («gymnastique», «monarque», «démagogue»). La force d'Oresme est d'avoir suffisamment bien maîtrisé la langue française pour percevoir quelles transformations appliquer pour que tous ces termes puissent s'y intégrer et la transformer d'une manière harmonieuse. Afin d'introduire ces termes, le philosophe normand utilise plusieurs techniques. L'une d'elle consiste à accoler ce nouveau mot à un ou plusieurs autres termes anciens et moins spécialisés mais probablement connus des lecteurs. Il redouble ainsi les propos d'Aristote, mais dans le but de les clarifier dans cette traduction, qui se conçoit comme une première étape en attendant des traductions ultérieures qui n'auront plus besoin de ces équivalences. Par exemple: «T. (...) Car se en ceste maniere les agricultores ou cultivateurs des terres<sup>41</sup> excedent, adonques est faite democracie de agricultores<sup>42</sup>». D'autres fois, le maître normand offre une définition du néologisme directement dans le texte, souvent introduite par l'expression «ce est a dire<sup>43</sup>».

Mais ce mode opératoire n'est pas réservé aux néologismes. Parfois, Oresme laisse le terme grec dans le texte aristotélicien, en le signalant et en lui ajoutant sa définition, qu'il fait suivre d'une courte glose:

T. Item, tele lay ou ordenance comme metoit Socrates semble estre de bonne face, et de premier resgart elle appert estre *philantropos*, ce est a dire pour nourrir amour entre les gens.

G. *Phylos* en grec, ce est amour; et *antropos*, ce est homme. Et *phylantropos*, ce est amer hommes ou amour de hommes<sup>44</sup>.

Les raisons de telles incursions du grec dans le texte ne sont pas claires. S'agit-il d'un échec à transcrire une notion en français, ou bien d'une volonté délibérée de laisser le Stagirite parler de sa propre voix? Et dans ce dernier cas (pour lequel nous penchons, puisqu'il eût été possible de proposer une périphrase), est-ce par respect que la traduction s'efface devant le texte original, ou est-ce dans un souci didactique pour familiariser le lecteur aux termes-clés de la philosophie grecque et à leur étymologie?

Dans sa recherche de précision et d'explication de son travail sur la langue, Oresme n'omet pas de placer des remarques sur l'étymologie des termes utilisés, spéciale-

ment lorsque ceux-ci sont des décalques du grec ou des termes qu'il estime intraduisibles<sup>45</sup>. Ces analyses étymologiques sont plus ou moins heureuses, mais elles démontrent le zèle d'Oresme à rendre raison de la langue<sup>46</sup>.

Le maître normand semble conscient de l'évolution des idiomes, mais aussi de leurs parentés et de leurs racines communes. Et puisque sa conviction est que le sens des termes est indissociable de leur expression, il tâche souvent de prendre appui sur ce qu'il considère comme la généalogie de la langue française pour forger de nouveaux termes, comme on l'a vu. Mais il parcourt aussi le chemin en sens inverse, en traquant les sous-entendus et la raison des significations dans l'histoire lointaine des termes. Inscrivant français, latin et grec dans un même lignage<sup>47</sup>, il ainsi pu s'évertuer à lier le sens du terme français «âne» à celui, grec de «*a-synesis*», par l'intermédiaire du latin «*asinus*»:

Et en grec *syn*, c'est «avecques» ou «ensemble». Et *nous*, c'est «pensee». Et ainsi *synesis* signifie pensee assemblee pour bien jugier. Et en grec *a*, c'est «sens». Et donques, *asynesis* c'est sens pensee ordonnee a jugier. Et de ce est dit en latin *asinus*. Et en françois *asne*, c'est une rude beste. Et pour ce, ceulz qui ne ont bon jugement, nous les appellon asnes<sup>48</sup>.

On pourrait multiplier les exemples de ces tentatives étymologiques qui démontrent une volonté de la part d'Oresme d'ancrer la langue française dans une continuité d'intelligibilité, et qui assure sa dignité, autant que celle de ses illustres ancêtres, à exprimer des pensées subtiles. À ses yeux, il semble nécessaire de traquer ces sens profonds dans les termes les plus quotidiens, afin de montrer qu'ils peuvent être utilisés également dans un sens plus technique ou plus précis, qui en serait le sens premier, dévoyé ou occulté par l'usage. Cette entreprise peut également se mêler intimement à celle de la proposition d'équivalences culturelles, comme dans ce passage du *Livre de Politiques* où il traduit bien chez Aristote l'opposition entre «comédie» et «tragédie» comme vecteurs de communion collective des membres de la cité grecque. Mais pour faire entendre ce que signifierait une telle pratique à un lecteur du XIV<sup>ème</sup> siècle, il s'aide d'une autre étymologie que nous jugerions fantaisiste, et qui rapproche vraisemblablement «comique» de «comice (agricole)» – comme celui de la ville de Vanves: «Et donques dance comique, ce est celle qui est de rude maniere comme l'en fait es villages et pour ce est elle dite de *comes*, que est ville. Et est comme l'en fait a la rose de Vanves<sup>49</sup>».

Certes, la fête annuelle de la rose réunit les habitants dans une émotion commune et débridée, mais elle n'a pas le caractère institutionnel qu'a le théâtre grec. Oresme fait fi de ces différences, intentionnellement ou inconsciemment, pour mettre en avant le sens fondamental des propos d'Aristote. On peut de surcroît relever un passage, dans le *Livre de Ethiques*, où Oresme pense retrouver ce souci didactique sous la plume du philosophe lui-même – bien que l'intervention d'Oresme vise également certainement à mieux convenir à son environnement culturel chrétien. Ainsi, lorsque le Stagirite parle des sacrifices à offrir aux dieux pour les honorer ou les apaiser, Oresme s'empresse d'ajouter qu'il «n'est pas a entendre que Aristote le creüst, si comme il appert par ses autres livres»,

mais qu'il «use ici du commun langage qui estoit adonques<sup>50</sup>». Être compris, au prix parfois de l'utilisation de termes dont l'usage n'est pas rationalisé, justement, est une inquiétude fondamentale chez le maître normand, puisqu'il l'exprimait déjà en latin dans son traité universitaire le *De configurationibus*, où afin de ne pas créer la confusion chez le lecteur il gardait le terme de «*latitudo*» pour désigner ce qui aurait davantage dû se nommer «longitude» selon lui, et inversement, puisqu'il ne s'agit que d'une affaire de convention vocale et que ces termes ne portent aucun sous-entendu. En revanche, note-t-il toujours dans ce passage, il serait plus grave d'être moins bien entendu pour avoir trop cherché la rationalisation de la langue et avoir semé l'incompréhension chez les lecteurs<sup>51</sup>. Il semble donc assez naturel qu'il ait cru bon d'étendre cette attitude à Aristote également.

### Éléments de conclusion

Cette absence de systématisme dans les procédés de traduction d'Oresme – il ne revendique aucune pureté du texte, ni aucune méthode de traduction, littérale ou non – peut apparaître comme la marque d'un embarras de sa part. Et s'il est vrai que l'objectif de diffusion des savoirs en vernaculaire qu'il s'est fixé en écrivant en français est une gageure, entre fidélité et interprétation, cette attitude nous semble témoigner au contraire d'une profonde compréhension du phénomène linguistique, qui nécessite des adaptations pour que la communication s'établisse entre locuteur et destinataire. Cela suggérerait qu'il ne saurait exister de langue parfaite – et Oresme reconnaît des défauts à la langue française comme au grec et au latin, comme nous l'avons vu – qu'à cette situation devrait remédier une attention maximale aux conditions d'énonciation des contenus. Le travail qu'il effectue pour rendre le texte intelligible et précis – et si ce n'est évacuer toutes les zones d'ombre, au moins les baliser par ses gloses – semble revêtir pour Oresme une importance capitale. Dans ces conditions, il semble difficile de ne voir dans ces traductions qu'une mise à disposition de textes philosophiques pour des laïcs aux lettres latines défaillantes, une exception faite à la marche du savoir qui s'effectuerait sinon toujours dans le latin de l'Université. Oresme ne semble pas exclure la possibilité pour la langue française d'accéder de plein droit au statut de langue savante, du fait de sa vastitude et de son adaptabilité, et non par un caractère pur, coupé de la vie des peuples et de la vie des idées. Ainsi, des textes de philosophie naturelle en français, qui pourraient être lus par un plus grand nombre bénéficieraient de cette évolution constante des idées autant que celle de la langue française.

Toute la difficulté dans cette réforme du français est pour le maître normand de ne pas être trop immédiatement spécialisé, afin de ne pas être sibyllin, mais de proposer tout de même un nouveau vocabulaire, assez précis pour pouvoir exprimer sans peine des contenus philosophiques. Ces deux aspects sont donc indissociablement liés, et lorsqu'Oresme effectue des rapprochements civilisationnels et historiques ou opte pour le vocabulaire courant, cela ne doit pas être compris comme une concession faite à l'inculture supposée de lecteurs laïcs – de même

que lorsque des calques latins ou des étymologies complexes sont convoqués, ce n'est pas pour le maître normand l'occasion d'éblouir simplement son lecteur par son érudition de clerc universitaire, ou son refus «d'abaisser» une pensée à une langue indigne. Ces deux mouvements doivent être pensés ensemble, et c'est de leur rencontre que peut naître une langue française améliorée, à la fois précise et comprise.

Oresme condamne en réalité l'inadéquation de la langue à la situation et à la visée de l'énonciation. Une langue trop précise pour une expression courante perdrait en efficacité et laisserait de côté trop de locuteurs, de même qu'une langue trop floue ne pourrait pas laisser voir les fines distinctions requises pour un discours scientifique. La prise en compte des faits, plutôt que l'aspiration à une langue idéale mais impraticable, semble primer, et peut amener à des résolutions différentes à l'échelle d'un même texte ou entre différentes œuvres. Par ailleurs, Oresme s'oppose très fermement aux problèmes de compréhension causés par la langue lorsque celle-ci ne fonctionne que sous un régime *poétique*. Lui qui sait apprécier la valeur que peuvent présenter des créations linguistiques ne blâme pas la poésie sur ce principe, ni sur celui de la métrique, puisqu'il a lui-même écrit des vers – mathématiques certes – dans le *Livre du ciel et du monde*<sup>52</sup>. Ce sont les rapprochements de sens indus qu'il souhaite écarter, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas bâtis sur des principes scientifiques et laissés à l'épreuve de l'usage et qui peuvent par la volonté personnelle du poète laisser croire au lecteur qu'il évolue dans un monde sans correspondance avec la réalité. L'imprécision des termes et la nébulosité du sens peuvent en effet avoir des conséquences désastreuses à ses yeux. Tout d'abord pour la science, qui peut se fourvoyer, mais aussi pour les individus prisonniers d'une langue qui ne leur permet pas d'exercer leur esprit critique. Ceux-ci peuvent alors, à la faveur de déplacements de sens et d'arguments mal bâtis, se laisser convaincre par exemple du bien-fondé de l'astrologie à cause des «fables des poètes qui faignoient que les bons princes ou aucunes autres choses estoient mues en estoilles<sup>53</sup>». L'un des combats que mènera le maître normand, en quête à la fois d'un contenu scientifique juste mais aussi de son expression adéquate<sup>54</sup>, sera justement celui contre l'astrologie dans ses aspects les plus dangereux en termes de conséquences politiques que de fausseté scientifique, qui condamne en fait moralement tous les deux l'homme à n'être que la version inaccomplie de la perfection qu'il pourrait atteindre.

À la fin du rapport au Conseil supérieur de la langue française que nous avons évoqué en introduction, Maurice Druon déclare que la réforme proposée, sitôt mise en place et adoptée par l'usage, devra céder la place à une autre réforme<sup>55</sup>.

Au terme de ce parcours, il nous apparaît qu'une langue vernaculaire ancrée dans le présent, signifiante pour le présent, est non seulement celle qui est consciente de son histoire, mais aussi celle qui sait qu'elle sera dépassée, qu'elle sera demain elle-même au stade de vestige pour les locuteurs futurs. Une telle façon de considérer le «maintenant» ouvre en réalité sur toute la continuité du temps humain.

Quant à l'«ici», à l'ancrage culturel qui se manifeste par des frontières physiques ou linguistiques, lorsque l'on

cherche à augmenter le vocabulaire d'une langue vernaculaire en empruntant à une autre comme le fait Oresme avec le grec, peut-être les marques de ces transpositions sont-elles effacées dans la graphie<sup>56</sup>, peut-être sont-elles fantasmées<sup>57</sup>. Mais que la graphie de la langue vernaculaire qui l'emprunte se calque sur la graphie originale et laisse donc voir plus ou moins évidemment l'histoire étymologique des termes, ou qu'elle l'uniformise avec ses propres pratiques orthographiques habituelles, importe finalement peu. Car ne pourrait-on pas dire, de façon paradoxale, que plus l'intégration de vocabulaire exogène dans une langue est invisible, et plus elle est le signe qu'on n'en reste pas à agiter les étendards des frontières linguistiques mais qu'au contraire, une authentique porosité est possible entre divers idiomes?

## Notes

<sup>1</sup> Maurice Druon, Rapport «Les rectifications de l'orthographe», *Journal officiel, Documents administratifs*, 100, 1990, p. 3b: «Il a été entendu que les propositions s'appuieraient sur ce qu'on est convenu d'appeler «le génie de la langue», les usages qui s'établissent, les tendances à la cohérence déjà repérables, les évolutions déjà amorcées».

Dernière consultation le 09 octobre 2017: [http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications\\_1990.pdf](http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf)

<sup>2</sup> La réforme de l'orthographe de ce terme est discutée dans «Les rectifications de l'orthographe», p. 5a, 11a, 14b et 16b.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 15b.

<sup>4</sup> À l'heure où l'étude du latin et du grec ne touche plus qu'une minorité d'élèves, il paraît nécessaire de rappeler l'apport de ces langues à une connaissance approfondie de la langue française, de son histoire et de son orthographe et par conséquent leur utilité pour la formation des enseignants de français. En effet, le système graphique du français est essentiellement fondé sur l'histoire de la langue, et les présentes rectifications n'entament en rien ce caractère

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 15b: «Nénufar»: Mot d'origine arabo-persane. L'Académie a toujours écrit **nénufar**, sauf dans la huitième édition (1932-1935).

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 9b: «On sait bien qu'il est difficile à un adulte de modifier sa façon d'écrire. Dans les réserves qu'il peut avoir à adopter un tel changement, ou même à l'accepter dans l'usage des générations montantes, intervient un attachement esthétique, voire sentimental, à l'image familière de certains mots. L'élaboration des présentes propositions a constamment pris en considération, en même temps que les arguments proprement linguistiques, cet investissement affectif. On ne peut douter pourtant que le même attachement pourra plus tard être porté aux nouvelles graphies proposées ici, et que l'invention poétique n'y perdra aucun de ses droits, comme on l'a vu à l'occasion des innombrables modifications intervenues dans l'histoire du français».

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 9a: «La langue française, dans ses formes orales et dans sa forme écrite, est et doit rester le *bien commun* de millions d'êtres humains en France et dans le monde».

<sup>8</sup> Nicole Oresme, *Le Livre de Politiques d'Aristote. Published from the Text of the Avranches Manuscript*, éd. et trad. A.D. Menut, Transactions of the American Philosophical Society, New Series, vol. 60, 1970/6.

<sup>9</sup> Nicole Oresme, *Le Livre de Yconomiques d'Aristote. Critical Edition of the French Text from the Avranches Manuscript*, éd. et trad. A.D. Menut, Transactions of the American Philosophical Society, New Series, vol. 47, 5, 1957.

<sup>10</sup> Nicole Oresme, *Le Livre de Éthiques d'Aristote*, éd. A.D. Menut, New York, G.E. Stechert & Co., 1940.

<sup>11</sup> Nicole Oresme, *Le Livre de Éthiques d'Aristote*, Prologue, Excusation, p. 101: «Et pour certain, translater telz livres en François et baillier en François les arts et les sciences est un labour moult profitable; car c'est un langage noble et commun a genz de grant engin et de bonne prudence. Et comme dit Tullies en son livre de *Achademiques*, les choses pesantes et de grant auctorité sont delectables et bien agreables as genz ou langage de leur pais. Et pour ce dit il ou livre dessus dit et en plusieurs autres, contre l'opinion d'aucuns, que c'estoit bien de translater les sciences de grec en latin et de les baillier et traiter en latin. Or est il ainsi que pour le temps de lors, grec estoit en resgart de latin quant as Romains si comme est maintenant latin en regart de François quant a nous».

<sup>12</sup> Voir note précédente.

<sup>13</sup> On peut rappeler que Nicole Oresme fut l'auteur de traités monétaires (*Tractatus de origine, natura jure et mutacionibus monetarum, Traictie*

*de la premiere invention des monnoies de Nicole Oresme*, éd. M.L. Wolowski, Paris, Guillaumin, 1864, p. XC à CXXXIX; *Traictié de la premiere invention des monnoies de Nicole Oresme*, éd. M.L. Wolowski, Paris, Guillaumin, 1864, p. I à LXXXVI), d'ouvrages anti-astrologiques destinés à des publics variés (*Tractatus contra judicarios astronomos: Nicole Oresme and the Astrologers. A Study of his Livre de Divinacions*, éd. G.W. Coopland, Harvard, Harvard University Press, 1952; *Questio contra divinatores horoscopios*, «Nicole Oresme, *Quaestio contra divinatores horoscopios*», éd. S. Caroti, *Archives d'histoire doctrinales et littéraires du Moyen Âge*, 43, 1976, p. 201-310; *Le Livre de Divinacions: Nicole Oresme and the Astrologers. A Study of his Livre de Divinacions*, éd. G.W. Coopland, Harvard, Harvard University Press, 1952), et qu'il consacre de nombreuses gloses aux références contemporaines à des questions telles que la pauvreté franciscaine, la querelle entre le pouvoir impérial et le pouvoir pontifical, les règles de succession monarchiques, etc., dans les *Livre de Ethiques* et *Livre de Politiques*.

<sup>14</sup> Par exemple pour la *Questio contra divinatores horoscopios*, conçue comme une question universitaire en latin sur les méfaits de l'astrologie, et le *Livre de divinacions*, texte en français sur le même sujet, mais destiné à un lectorat curial.

<sup>15</sup> À cet égard, on peut citer le *Tractatus de origine, natura jure et mutacionibus monetarum* et le *Traictié de la premiere invention des monnoies*.

<sup>16</sup> Les trois textes précédemment évoqués (*Livre de Ethiques, Livre de Politiques* et *Livre de Politiques*), ainsi que le *Livre du ciel et du monde*, traduction glosée du *De caelo et mundo* de l'Aristote latin (*Le Livre du Ciel et du Monde*, éd. A.D. Menut et A. Denomy, trad. A.D. Menut, Madison/Milwaukee/London, The University of Wisconsin Press, 1968).

<sup>17</sup> Nicole Oresme est né à Allemagnes (ancien nom de Fleury-sur-Orne, dans l'actuel département du Calvados).

<sup>18</sup> R. Imbach, *Dante, la philosophie et les laïcs*, Paris/Fribourg,

Cerf/Éditions universitaires de Fribourg, 1996, p. 101-102.

<sup>19</sup> Par exemple, le chapitre XXXII du livre I porte le titre «De l'institution des giex qui s'appellent sceniques» (Raoul de Presles, *La Cité de Dieu de saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375), Livres I à III. Édition du manuscrit BnF fr. 22912*, éd. O. Bertrand, Paris, Honoré Champion, 2013, p. 335).

<sup>20</sup> Le texte autographe des *Problèmes* par Évrart se trouve dans les manuscrits BnF ms. fr. 24281-24182.

<sup>21</sup> Nicole Oresme, *Livre de Ethiques*, V, 18, p. 310: «Comment dient aucuns expositeurs, combien ce ceste quection soit bien exprimee en grec, toutesfois les translateurs ne la peürent pas bien mectre en latin; si doyt estre escusé se je ne l'exprme proprement en François».

<sup>22</sup> Nicole Oresme, *Livre du Ciel et du Monde*, I, 30, p. 206.

<sup>23</sup> Nicole Oresme, *Livre de Ethiques*, III, 14, p. 204: «Item, ce est assavoir que aucuns commencent ici le quart livre, pour ce que il a devant déterminé de aucuns principes de vertus et des vertus en general. Et il commence ci a dterminer de chascune vertu en especial. Et ceste division est bonne fors tant que le tiers livres seroit bien petit ou resgart du quart. Les autres et plusieurs dient que en cest tiers livre il determine d'aucuns principes des operacions des vertus et avecques ce de deux vertus qui sotn vers les passions qui resgardent principalement la vie humaine, c'est assavoir, fortitude et actrempance. Et parés ce ou quart livre il determine des autres vertus anexas a vie humaine comme sont liberalité, magnificiens, etc. Et me semble n'i a pas grant force, se le suart livre commence ci ou après».

<sup>24</sup> Par exemple, dans le *Livre du ciel et du monde*, I, 27, p. 184, il donne le titre «Ou.xxvii.<sup>e</sup> chappitre il reprive les oppinions d'Empedocles et de Anaxagoras», donnant des repères aux lecteurs puisque les noms de ces philosophes ne sont pas explicitement mentionnés dans le texte.

<sup>25</sup> Par exemple, dans le *Livre du ciel et du monde*, le manuscrit supervisé contient une illustration d'un homme sur un navire reposant sur la sphère de l'air «comme une nef repose en Seine», reproduite p. 403; dans le *Livre de Politiques*, VII, 13, p. 207, on trouve une représentation de la position relative des continents européen, africain et asiatique pour éclairer la compréhension d'un passage sur la détermination des températures de peuples en fonction du climat; dans le *Livre de Ethiques*, V, 7, p. 286, il propose un schéma des différents types de proportions dans le cadre d'un passage sur la justice distributive.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> Nicole Oresme, *Livre de Politiques*, Table des notables, p. 359a-369b et liste des «Mos oar quoi l'en trouve les notables», p. 358b: «Mes oveques ce sont plusieurs choses notables, tant ou texte comment es gloses, desqueles aucunes sunt ici ares designees en table, selon a.b.c. Et mont de choses sunt en cest livre, aussi notables ou plus, lesqueles pour cause de berifté ne sunt as ici designees. Et aucunes y sunt mises plus d'une foiz pour la difference de mos».

Nicole Oresme, *Livre du Ciel et du Monde*, Table des matieres, p. 732: «En ces.iiii. livres sont choses bien notables desquelles plusieurs peuvent estre trouuees par l'intitulation des chapitres et par la table qui s'ensuit ici, laquelle ne pourroit bonnement estre ordonnee selon l'ordre des lettres de l'a.b.c.» On voit ici qu'Oresme adapte sa manière de faire à ce qu'il estime être le plus pertinent, et il propose pour le LCM un regroupement des thèmes abordés par chapitres plutôt que par mots clés.

<sup>28</sup> Nicole Oresme, *Livre de Politiques*, Table des expositions des fors mos de *Politiques*, p. 369b-374b, qu'il introduit ainsi: «En chescun art et en chescun science sunt aucunes termes ou mos propre a tel art ou a tele science. Et pour ce, les mos qui sunt propre a ceste science de politiques ou qui ne sunt pas en commun parler sunt ici apres exposés et mis en table selon ordre de le a.b.c. Et non pas tous, car aucuns sunt exposés en leur lieus et souffist».

Nicole Oresme, *LE*, p. 541-547, débutant ainsi: «Pour ceste science plus clerement entendre, je vueil de habondant exposer aucuns moz selon l'ordre de l'a.b.c., lesquelz par aventure sembleroient obscurs a aucuns qui ne sont pas exercitez en ceste science; ja soit que il n'y ait rien obscur, ce me semble, quant a ceuls qui seroient.i. peu acoustumés a lire en cest livre».

Dans le *Traictié de l'Espère*, Oresme avait adopté une autre technique, hybride, en donnant les définitions des termes nouvellement forgés en français dans le cours du texte, mais en lui adjoignant une Table finale, qui renvoie aux lieux du texte où retrouver ces définitions. Voir p. 274: «Et encore pour ceste cause ay je yci en la fin faicte une table des mos estranges qui sont en ce traictié en laquelle table je signe les chapitre ou tielx mos sont exposés et les met selon l'ordre de l'A, B, C, affin que, quant l'en trouve un tel mot en aucun chapitre, l'en puisse avoir recours et trouver aisielement le chapitre en quel le mot est devant exposé ou diffini».

<sup>29</sup> La conception de la traduction de Pierre Bersuire a été étudiée notamment par F. Duval, qui dessine l'axe d'élaboration de la langue française et de la prise de conscience progressive de ce que traduire veut dire, entre Pierre Bersuire et Nicole Oresme à qui il reconnaît d'avoir permis au français d'accéder à un statut inédit de langue savante (p. 64); F. Duval, «Le glossaire de traduction, instrument privilégié de la transmission du savoir: les Décades de Tite Live par Pierre Besuire», *La transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance, vol. I: Du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, P. Nobel (éd.), Presses Universitaires de Franche Comté, 2005, p. 43-65.

Le texte du glossaire a fait l'objet de plusieurs éditions signalées par F. Duval, dont nous ne citerons que celle de M.-H. Tesnière, «À propos de la traduction de Tite Live par Pierre Bersuire, le manuscrit Oxford, Bibliothèque bodléienne, Rawlinson, C447», *Romania*, 117, 200, p. 449-494.

<sup>30</sup> Par exemple, *Livre de Politiques*, V, 12, p. 222b: «Xerxes estoit lors roy de Perse et de Medie. Et Pausonias voulu traïr les Lacedemoniens et les bailler en la main de Xerxes afin que il feist Pausonias roy de Grece; mes la traïson fu descouverte et fu Pausonias dampné, selon ce que dit Justin ou secunt livre».

<sup>31</sup> *Ibid.* p. 222a: «T.: Si comme il avint en Lacedemone d'une gens appelés Parthenies. G.: Parthe en grec sunt pucelles, ca ces yopcrites estoient simples comme pucelles et sembloient estre attemprés et honestes».

<sup>32</sup> *Ibid.*, VI, 13, p. 276a: «T. Et des Dyonsialz...G. Ce estoit ce que l'en appelle a Paris les gieus, la ou l'en fait dictes et rimes, et aucune foiz l'en se met en diverses figures. Et telz gieus estoient fais jadis es feste d'un dieu appellé *Liber Pater*, et par autre nom *Dyonisius*. Et de ce sunt il dis *Dionisialz*, si comme autres festes estoient dictes *Saturneles*, de Saturne».

<sup>33</sup> *Ibid.*, IV, 5, p. 172a.

<sup>34</sup> *Ibid.*, IV, 16, p. 189a.

<sup>35</sup> *Ibid.*, IV, 7, p. 164a. Jacob van Artevelde s'était vu confié de 1339 à 1345 par les échevins la direction de la ville de Gand, auto-déclarée autonome, et décidant de s'allier pour des raisons commerciales à l'Angleterre plutôt qu'à la France.

<sup>36</sup> Nicole Oresme, *Livre de Ethiques*, IV, 25, p. 271.

<sup>37</sup> *Ibid.*, III, 14, p. 205.

<sup>38</sup> A.D. Menut, *Livre de Ethiques*, introduction, p. 73: «The French version is 'free' in the best sense of the term – the translator conceived his role to be something more than the mechanical task of setting down French words approximately equivalent to corresponding words in the Latin text; his preoccupation is with the idea behind the word and even more than this with the clear interpretation of this idea».

<sup>39</sup> Par exemple, dans le *Livre de Ethiques*, II, 9, p. 165: «T. Et celuy qui a superhabundance ou excés en paour n'a pas ne nom imposé. G. En langage grec, car en François l'en le apelle couart». Ou encore, dans le *Livre du Ciel et du Monde*, I, 22, p. 156: «G. Aristote met ycy une distinction qui avoit lieu en langage grec, mais elle n'a pas du tout lieu en

latin ne en François, quar les Grecs appelloient tout le monde et le ciel par un nom et nous n'apelons pas le monde ciel».

<sup>40</sup> A.D. Menut, *Livre de Politiques*, Appendix C, p. 377a-380b.

<sup>41</sup> Nous soulignons.

<sup>42</sup> Nicole Oresme, *LP*, VI, 17, 190a.

Le texte latin parle simplement de «*agricola multitudo*», sans redoublement (Aristoteles Latinus, *Guillelmis de Morbeka translator Aristotelis – Politica*, A.L. XXIX.2, éd. F. Susemihl, Leipzig, 1872, lib. VI, cap. 1, p. 457).

<sup>43</sup> *Ibid.*, II, 14, 97b (nous soulignons): T. Item, ce peut apparoir par signe qui considere les oeuvres et les besoins du temps passe, car les lays anciennes estoient jadis tres simples et *barbariques*, ce est a dire *desraisonnables et estranges ou salvages*

<sup>44</sup> *Ibid.*, II, 6, p. 83a.

<sup>45</sup> D'autre fois pourtant, c'est le latin qui vient à l'appui du français, comme dans cet exemple surprenant du *Livre de Ethiques* où Oresme se met en devoir d'expliquer l'expression «quelque chose échappe à quelqu'un», qu'il emploie pour traduire Aristote, par la latine «*ex lapsu lingue*» (III, 3, p. 181). Cela peut nous surprendre aujourd'hui car cette expression est tout à fait courante en français – mais peut-être avait-elle été nouvellement forgée par Oresme? De surcroît, le recours au latin nous force à nous interroger: la réforme de la langue française mise en œuvre par Oresme avait-elle vocation à ses yeux à s'appliquer à tous les éléments employés par des locuteurs francophones, ou bien les expressions figées peuvent-elles être laissées dans leur langue sans traduction, pour souligner leur signification univoque et conventionnelle?

<sup>46</sup> Nicole Oresme, *Livre de Yconomiques*, I, 1, p. 807: «Et de ceste science sunt.iii. parties. Une est dicte ethique, de *ethos* en grec, qu'est meurs ou acoustumance; et de *ycos*, qu'est science. Et aucuns l'appellent monostique, qu'est de *monos* en grec, qu'est un; et de *ycos*, qu'est science, non pas pource qu'elle soit de vie solitaire, mes pource que par elle un homme se scet gouverner absolument et generalment en tant comme homme et non pas en especial, comme partie de maison ou de cité. L'autre partie est dicte yconomique, de *ycon* en grec, que est ymage ou signe; et de *nomos*, qu'est regles; et de *ycos*, qu'est science».

<sup>47</sup> Nous faisons ici référence au thème médiéval de la *translatio studii*, auquel fait référence le passage de l'Excusacion du prologue du *Livre de Ethiques* cité plus haut.

<sup>48</sup> Nicole Oresme, *Livre de Ethiques*, VI, 12, p. 351.

<sup>49</sup> Nicole Oresme, *Livre de Politiques*, III, 3, p. 119a.

<sup>50</sup> Nicole Oresme, *Livre de Ethiques*, IV, 11, p. 244.

<sup>51</sup> Nicole Oresme, *Tractatus de configurationibus qualitatum et motuum: Nicole Oresme and the medieval geometry of qualities and motions. A treatise on the uniformity and difformity of intensities known as Tractatus de configurationibus qualitatum et motuum*, éd. M. Clagett, Madison, University of Wisconsin Press, 1968, I, III, p. 172: «Et quoniam differentia huiusmodi impositionis seu improprietas vocationis nichil facit ad rem sed utroque modo potest idem exprimi; volo sequi modum communem ne propter locutionem inconsumet illa que dicam minus leviter intelligantur. Extensio igitur qualitatis in nomine dei vocetur eius longitudo et intensio ipsius vocetur latitudo sive altitudo».

<sup>52</sup> Nicole Oresme, *Livre du Ciel et du Monde*, II, 31, p. 578-580, l. 236-259, en voici la première strophe de ce poème qui en comporte quatre: «Cingat humum vicus terramque regiret in orbem. / Incipiant per eum simul et cessent simul AB / Terras ambire. Maneat C donec utrumque / Ad punctum redeat prius unde recesserat. Et quod / A petat occasum, B tendat solis ad ortum. / Per naturalesque dies C novem requiescat».

<sup>53</sup> Nicole Oresme, *Livre de Divinacions*, XI, p. 88.

<sup>54</sup> La question formulée par O. Bertrand est à ce titre, décisive: «C'est dans les commentaires, introductions, gloses et prologues des traducteurs et théoriciens politiques des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles que l'on peut peut-être trouver des éléments de réponse à la question suivante: en créant, en façonnant de nouveaux mots pour exprimer de nouveaux concepts, les hommes du Moyen Âge ont-ils conscience de créer une science de la politique en français ou bien ne font-ils que créer du lexique?» (O. Bertrand, «Le vocabulaire politique aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles: constitution d'un lexique ou émergence d'une science?», *Langage et société*, 113, 2005(3)).

<sup>55</sup> Maurice Druon, Rapport «Les rectifications de l'orthographe», p. 5b: «Après quoi, Monsieur le Premier ministre, la langue étant chose vivante, il faudra recommencer le travail, dans trente ans, sinon même avant».

<sup>56</sup> Comparons le terme français «économique» à un autre également d'origine grecque, «anthropomorphique» par exemple.

<sup>57</sup> Comme le terme «nénuphar» que l'on se plaît à imaginer d'origine grecque.